

CAP

certificat d'aptitude
professionnel

DIPLÔME DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau V - durée : 2 ans

NOMBRE DE PLACES : 15

Les **techniques** utilisées restent **traditionnelles**, l'essentiel du vêtement est **réalisé à la main** ce qui nécessite une **grande dextérité**.

Le CAP Métiers de la mode - vêtement tailleur forme des opérateurs intervenant dans la réalisation de produits textiles sur mesure d'après les attentes d'un client. Il travaille selon la technique du "tailleur" afin de réaliser des vêtements structurés et près du corps, par opposition à la réalisation du flou.

Cet **ouvrier qualifié** travaille dans des grandes entreprises, des PME, des entreprises artisanales ayant une activité dans le prêt-à-porter, le moyen et haut de gamme.

Son activité principale consiste à fabriquer **tout ou partie d'un vêtement structuré** (coupe, assemblage, repassage et finitions).

Il décode les informations techniques pour la réalisation du vêtement (patrons, plans de coupe, matériaux).

Il organise le poste de travail pour le piquage ou la finition.

Il contrôle la réalisation du produit fini.

Le professionnel prend en compte les caractéristiques du corps dans l'élaboration du vêtement. Il prépare le vêtement pour l'essayage par assemblage provisoire puis l'ajuste sur le client.

CONDITIONS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION

après la classe de 3^e (procédure AFF.EL.NET)

MÉTIER DE LA MODE VÊTEMENT TAILLEUR

QUALITÉS & COMPÉTENCES

- **Motivation, persévérance** et minutie ;
- **Rigueur**, précisions nécessaires à la qualité et à la spécificité de la formation (**travail artisanal**) ;
- **Habilité manuelle** ;
- **Goût pour la mode** et l'esthétisme ;
- Facilité pour le contact humain ; **qualités relationnelles**, accueil.

ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE

GÉNÉRAL	• Français
	• Histoire-Géographie
	• Mathématiques
	• Sciences physiques
	• Langue vivante (Anglais ou Espagnol)
	• EPS (Éducation Physique et Sportive)
	• Arts Appliqués & Cultures Artistiques
	• Co-intervention et chef d'œuvre
	• Accompagnement personnalisé
PROFESSIONNEL	• Enseignement professionnel
	• Technologie
	• PSE (Prévention - Sécurité - Environnement)

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

12 semaines sur 2 ans

POURSUITES D'ÉTUDES

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

- MC **Essayage-retouche-vente** ;
- Bac pro **Métiers de la mode - vêtements** ;
- BP **Vêtement sur mesure option A tailleur dame** ;
- BP **Vêtement sur mesure option B tailleur homme** ;
- DT **Métiers du spectacle option techniques de l'habillement** ;
- BMA **Broderie**.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Atelier de couture, Haute Couture ou retouche.